

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article47>

A propos de Ste Ménehould et ses voisins d'Argonne.

# La place de Auve et des villages des alentours.

- Revue N°37 -

Date de mise en ligne : vendredi 9 novembre 2007

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

*L'Argonne, région naturelle, n'a jamais eu d'identité administrative, toujours divisée entre des pouvoirs parfois concurrents. Il faut se référer à la géologie pour s'efforcer d'en donner les limites. C'est la gaize, roche endémique, qui définit l'Argonne. On la trouve en massif compact, en butte témoin ou en trace discrète. Si Futeau, Beaulieu, Florent en Argonne ne doutent pas de leur encrage argonnais, pour d'autres communes la situation est plus confuse. Aussi, un de nos lecteurs est tout à fait en droit de s'interroger sur les rapports entre sa commune et l'Argonne.*

-----

A l'assemblée Générale de l'association, en mars 2007, nouvel abonné, je me suis permis de poser la question de l'espace géographique susceptible de mériter l'appellation Â« Argonne Â». Cela bien sûr pour situer Auve et d'autres villages voisins. Tout cela nourrit par les nombreuses réflexions qui vont suivre :

Je suis Auvois de souche, bien enraciné et ne me sens pas du tout Argonnais mais champenois et cela dans une vision large, faisant référence à la région qui a succédé à la province.

**La vie de tous les jours.** La vie professionnelle des paysans de Auve et de ses environs, villages essentiellement agricoles jusqu'à maintenant, est entièrement tournée vers l'ouest, c'est à dire vers la Champagne crayeuse. Auve en fait partie. A l'est, c'est le vallon avant l'Argonne proprement dite.

Beaucoup de productions sont spécifiques à la zone crayeuse, en liaison avec les infrastructures se trouvant à l'ouest : sucreries, féculeries, déshydratation etc... Les techniques de cultures sont différentes de celles de l'Argonne. Car dans cette région aux sols argileux, lourds, pas faciles à travailler et plus dépendante, il faut prendre en compte les problèmes liés à l'eau, tant dans l'excès que dans la pénurie. Le type de sol oriente l'agriculteur vers des productions animales et végétales.

Des différences existaient aussi hier, au temps de l'appellation Â« Champagne pouilleuse Â», mais elles étaient, paraît-il, inversées par rapport à aujourd'hui. D'ailleurs cela mériterait de se pencher sur cette époque et de revoir certaines certitudes.

Ces deux régions sont également différentes à d'autres points de vue. Par exemple, il suffisait de se trouver dans l'enceinte de la Maison familiale Agricole de Auve au début des années 1990 et écouter les réflexions des élèves : certains de Champagne faisaient état de leur supériorité vis à vis des régions plus ingrates. Mais les élèves de ces régions se défendaient fermement, montrant par-là que l'attachement à son terroir est totalement indépendant du potentiel ou des facilités et que même la difficulté peut renforcer cet attachement.

**Les découpages anciens.** Il va falloir revenir à la question du début : Auve est-il ou non en Argonne ? Après ce qui vient d'être dit, la réponse est claire : non ! Et pourtant...

Voyons la place de Auve lors des différents découpages intervenus au fil de l'histoire et intéressons-nous à ceux qui nous concernent directement. Tout d'abord, au temps des Carolingiens, la France fut découpée en pagus, petits territoires de superficie intermédiaire entre un canton et un arrondissement. Auve s'est retrouvé en Astenois, c'est à dire avec Sainte Ménehould, Dampierre le Château, le Vieil Dampierre etc... et en assurait la limite occidentale. Ensuite, les découpages religieux s'appuyèrent sur ces divisions lors de la création des diocèses et des doyennés. Auve s'est retrouvé dans le doyenné de sainte Ménehould, dit Astenois. Les autres découpages administratifs de l'ancien régime suivirent souvent le même tracé.

**Les découpages de la Révolution.** L'instauration des départements, districts, arrondissements et cantons dès 1790 reprirent en partie les limites antérieures. Auve et ses environs sont donc restés tournés vers l'Argonne.

Dans la proche région, quelques modifications intervinrent cependant. Par exemple, les villages voisins, Tilloy, Bellay, St Rémy-sur-Bussy et la Croix en Champagne, tournés auparavant vers Châlons sur Marne ont été réorientés vers Sainte Ménehould. Et aujourd'hui, ces quatre communes, devenues trois suite au rattachement de Bellay à Tilloy, font toujours partie de l'arrondissement de Sainte Ménehould, mais sont curieusement retournées ces dernières années vers un pôle d'attraction champenois, en l'occurrence la communauté de communes de Suippes.

Une idée me vient à l'esprit : les premiers découpages n'ont-ils pas été créés en fonction des rivières et des bassins dont elles font partie ? L'Auve, l'Yèvre, la Bionne vont vers l'est et les villages qui les bordent suivent cette direction.

**Aujourd'hui.** Auve fait partie de la communauté de communes de Givry-en-Argonne. Mais cela ne s'est pas fait sans se poser des questions. Auve ne l'a rejoint que quelques années plus tard, après avoir lorgné vers Sainte

Méneould et même évoqué brièvement Suippes et Courtisols. Un regroupement plus restreint a même été envisagé, mais il manquait à la fois d'habitants, de structures et d'atouts. 11 aurait été bien vite voué à l'échec. Tout cela pour rappeler que, placé comme il l'est, rien n'est évident pour notre village.

**Histoire.** Il reste encore à parler histoire, et sous cet angle, Auve a été tournée vers l'est, c'est à dire vers l'Argonne. Jusqu'à la révolution, l'abbaye de Châtrices possédait des biens dans les environs de Auve, la cense d'Herconval, lieu-dit du territoire de 600 arpents soit environ 300 hectares, avec une ferme, des bâtiments d'exploitation et une chapelle desservie par les moines augustins de Châtrices.

Et ce lieu, alors habité, se trouvait également sur un des chemins du pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, drainant l'est de la France et les pays germaniques. D'ailleurs, seul témoin actuel de ces temps anciens, une croix en perpétue encore le souvenir. Mais suite à des remembrements et une succession de propriétaires, elle se trouve à 400 mètres de son lieu d'origine et sur le territoire de Somme-Vesle, donc arrondissement de Châlons en Champagne. L'Argonne s'éloigne !!...

**Conclusion.**

Que conclure à la suite de ces lignes qui montrent l'ambiguïté de la situation de Auve. A mon avis, Auve et ses proches voisins ne sont pas en Argonne, mais sont tournés administrativement et historiquement vers elle. Ils sont bien des voisins de l'Argonne. Est-ce aussi votre avis ?